

11-09-2017 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 11 septembre 2017, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents les conseillers suivant:

Maire:	Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1:	Monsieur Gilbert Gauvin
Siège #2:	Monsieur Richard Fournier
Siège #3:	Monsieur Roland St-Pierre
Siège #4:	Vacant
Siège #5:	Monsieur Normand St-Laurent
Siège #6:	Monsieur Réjean Hudon

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur Jean-Paul Bélanger. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 14 août 2017
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) L'Accorderie de la Matapédia
6. Invitations
 - b) Fête des Moissons
 - c) Comité de liaison – Parc éolien du Lac-Alfred
 - d) Parc Éolien Lac-Alfred et de La Mitis
7. Demandes de don et d'appui
 - e) Les Grands Amis de la Vallée
8. Vente pour taxes
9. Assurance – Guignolée
10. Demande au MTMDET – Guignolée
11. Soumission – contrat fournaise
12. Soumission – achat de camion
13. Lignage de rue
14. Fournaise à l'huile – Hôtel de Ville
15. PAARRM - Travaux rue de l'église
16. Médiaposte - Déneigement des cours municipales 2017/2018
17. Dossier surface multisport
18. Suivi de dossiers
19. Divers: a) b) c) d)
20. Questions de l'assemblée
21. Levée de la réunion

144-17

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

145-17

Adoption du procès-verbal

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le procès-verbal du 14 août 2017 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

146-17**Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Ministre des Finances, permis boisson fermeture camping	176.00
---	--------

COMPTES NON PAYÉS

Aménagement Lamontagne, #, abat-poussière	4 759.97
Atelier Soudure M. Poirier, #19089, fer surface multisport	89.63
Bonichoix, #621209-623161-346136-345916-623345, fête fermeture camping et articles nettoyages	202.41
Camping Qc, adhésion 2018	305.46
Clérobéc, #14645-15031-15149-16234-16266-16798-16822-17020, matériels divers	1 040.12
Conciergerie d'Amqui, #139009-139010, collectes d'août et collecte suppl.	1 221.87
Côté Gilles, #1, déplacements pour surface multisport	123.20
Côté Katie-Michelle, remb. fact. canac et Givisco, surface multisport	342.02
D'Astous Michel, #562646, sciage bois pont rue Moulin	63.24
Éditions Yvon Blais, #8340098, code civile 2017-2018	35.28
Ent. Plourde, #1034785, remplir propane	10.00
Ent. Yvon d'Astous, #4977, niveleuse	1 739.00
Épicerie R. Berger, #40144977-4014946, boisson fermeture camping	80.01
Garvex, #25332, inspection et achat d'extincteur	435.76
Gratien Lebrun, #8715, inspection fournaise défectueuse	800.00
Hydro-Québec, #636101703185, camping	371.59
Hydro-Québec, #641501927460, hôtel de ville	297.83
Hydro-Québec, #641501927461, garage	47.36
Hydro-Québec, #641501927462, système pompage	338.36
Hydro-Québec, #641501927463, station pompage	36.58
Hydro-Québec, #6280019418692, Centre PÉSTP	135.48
Kopilab, #205202-209299, photocopieur Fabrique (fév. à juillet)	177.36
Marché R. Dionne, #12-15, fête fermeture camping	458.57
Ministre finances, 2 ^{ième} vers. SQ	7 004.00
Papeterie Bloc-Notes, #702430, fourniture bureau	76.44
Petite caisse, #139254, médiaposte (fête camping)	30.62
Sécurité Berger, #8421, article pour scie	76.39
Services Julien Desrosiers, #532, caméra surveillance camping	2 163.44
Télus, 5363023, Hôtel de Ville au 28 août	220.81
Télus, #5361347, centre PÉSTP au 4 septembre	78.45
Transport Martin Alain, #8572, location pelle et broyeur	4 837.58
Ent. Clermont Gauvin, #420, bois de chauffage	5 288.85
Gauvin Gilbert, #2, déplacement Amqui	28.80

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 7a de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil et la population que L'Accorderie de la Matapédia devient la 14^{ième} au Québec. Ce projet consiste à un réseau d'échange de services pour leur municipalité.

147-17**Fête des Moissons 2017**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil mandate et autorise Jean-Paul Bélanger, maire, à représenter la municipalité lors de la Fête des Moissons qui aura lieu le 5 octobre prochain à compter de 17h à Sainte-Marguerite-Marie. La municipalité s'engage à rembourser les frais de déplacement. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

148-17

Comité de liaison – Parc éolien du Lac-Alfred

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Jean-Paul Bélanger, maire, à représenter la municipalité à la rencontre du Comité de liaison du Parc éolien du Lac-Alfred qui aura lieu le 27 septembre prochain à 15h30 à Val d'Irène. La municipalité s'engage à rembourser les frais de déplacement. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

149-17

Parc éolien du Lac-Alfred et de La Mitis

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Jean-Paul Bélanger, maire, à représenter la municipalité à la rencontre du Parc éolien du Lac-Alfred et de La Mitis qui aura lieu le 27 septembre prochain à 17h à Val d'Irène. Les frais de déplacement seront payés par la résolution 148-17. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

150-17

Les Grands Amis de la Vallée

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de faire un don de 25\$ à l'organisme Les Grands Amis de la Vallée afin de les aider financièrement pour la réalisation d'ateliers destinés aux familles dans le besoin. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

151-17

Vente pour taxes

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale à faire parvenir une lettre à la propriétaire de la résidence située au 444, rue Principale afin de l'informer que la municipalité est adjudicataire de sa propriété. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

152-17

Assurance - Guignolée

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale à faire le nécessaire pour que les bénévoles qui collecteront des sous lors de la Guignolée en décembre prochain soit assurés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

153-17

Demande au MTMDET - Guignolée

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale à compléter le formulaire pour un permis d'événements spéciaux concernant la collecte de fond de la Guignolée qui aura lieu en décembre prochain. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

154-17

Soumission – contrat fournaise

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission a été envoyé à chaque adresse civique pour le remplissage du convoyeur et le transport de baril de cendre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçues 2 soumissions, soit;

Nom	Prix forfaitaire	Prix à l'heure
Jean-Pierre Lagacé	4 350\$ plus taxes	50\$/l'heure plus taxes
Yvon Fournier	4 000\$ plus taxes	50\$/l'heure plus taxes

CONSIDÉRANT QUE les 2 soumissions sont conformes aux exigences de la municipalité de Saint-Cléophas;

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Fournier et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte la soumission de monsieur Yvon Fournier au montant de 4 000\$ plus les taxes applicables ainsi que le taux horaire de 50\$/heure si besoin hors-saison et qu'une entente sera signée entre les 2 parties concernant des critères et spécifications à l'emploi. Monsieur le maire et la directrice générale sont autorisés à signer ladite entente. En voici un extrait.

1. LES DEUX PARTIES S'ENGAGENT AUX CONDITIONS SUIVANTES LORS DE LA SAISON DE CHAUFFAGE, SOIT DU 16 OCTOBRE 2017 AU 15 MAI 2018:

- a. LA MUNICIPALITÉ s'engage à payer le montant total de 4 000\$ plus les taxes applicables pour la saison de chauffage de 2017-2018.
- b. Si besoin hors-saison LA MUNICIPALITÉ s'engage à payer l'entrepreneur au taux de 50\$/heure.
- c. L'ENTREPRENEUR s'engage à déposer le bois sur le convoyeur;
- d. L'ENTREPRENEUR s'engage à aller porter la cendre sur le terrain à côté du cimetière.

2. SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES À L'ÉGARD DE L'ENTREPRENEUR

- a. arriver à l'heure telle qu'entendu avec madame Jessy Boulanger, employée municipale;
- b. avoir une assurance responsabilité et en donner une copie à la municipalité avant le 12 octobre 2017;
- c. réparer tous bris des infrastructures municipales occasionnés par sa machinerie ou lui-même;
- d. ne pas ajouter un prix de déneigement pour de sa machinerie;
- e. en aucun cas, l'entrepreneur peut changer les procédures actuelles de fonctionnement sans l'autorisation écrite de la municipalité.

3. RÉPRIMANDES OFFICIELLES

- a. La Municipalité pourra exprimer son insatisfaction à l'entrepreneur de façon officielle par l'émission d'avis de défaut à cet effet. Ces avis devront être faits sous forme de lettre signé par la directrice générale et le maire et mentionner les éléments suivants:
 - qu'il s'agit du premier, deuxième, troisième... avis de défaut;
 - les reproches à l'entrepreneur;
 - les correctifs à apporter;

4. DÉFAUT D'EXÉCUTION ET PÉNALITÉS

a. Défait d'exécution

Si l'entrepreneur néglige de procéder ou ne procède pas avec une diligence suffisante à remplir le convoyeur et transporter la cendre conformément à la présente entente, la Municipalité de Saint-Cléophas, pourra soustraire des paiements dus à l'entrepreneur ou en obtenir le remboursement de toute autre façon.

En aucun cas, la Municipalité n'est tenue de dédommager l'entrepreneur pour les inconvénients et dommages résultant de ces actions.

b. Pénalités

Au deuxième avis écrit de défaut et pour chacun des avis suivants dont il est fait mention à l'article 3 des présentes, la Municipalité imposera une pénalité de **cent dollars (100\$)** qu'il y ait eu intervention facturée de la Municipalité ou non.

5. DURÉE DE L'ENTENTE

La durée du contrat est en vigueur immédiatement, et ce, jusqu'à ce que le besoin de chauffage de la saison 2017-2018 soit nécessaire.

155-17

Soumission – achat de camion

CONSIDÉRANT qu'une demande de soumission a été demandée à 3 concessionnaires pour l'achat d'un camion Ford F-150;

CONSIDÉRANT qu'après l'analyse des 3 soumissions reçues, la directrice générale n'étant pas en mesure de prendre une décision, le conseil demande une consulte d'avocat;

CONSIDÉRANT que la Firme d'avocat Cain Lamarre, avocats, a fait l'analyse des 3 soumissions et qu'elle conclut ce qui suit;

Concessionnaires	Conformité	Prix (taxes incluses)
Villeneuve Ford, Matane	Non conforme	-----
Automobile Villeneuve, Amqui	Conforme	31 612.38\$
Bouchard Ford, Rimouski	Conforme	33 204.78\$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Fournier et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte la soumission de Automobile Villeneuve, d'Amqui au montant de 31 612.38\$ taxes incluses. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

156-17

Lignage de rue

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate la directrice à demander des prix pour cette année et l'année prochaine à Marquage et Traçage du Québec afin de faire une ligne simple des rues suivantes: de l'Église, Principale et la route Melucq. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

157-17

Fournaise à l'huile – Hôtel de Ville

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale pour faire une demandes de soumission à 3 entrepreneurs concernant l'achat d'une fournaise à l'Hôtel de Ville. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

158-17

PAARRM

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal reporte ce sujet à une réunion ultérieure. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

159-17

Médiaposte Déneigement cours municipales 2017/2018

Proposé par Normand St-Laurent et résolu qu'un médiaposte soit envoyé à chaque adresse civique concernant le déneigement des cours municipales pour l'année 2017/2018, soit de la première à la dernière neige. Les personnes intéressées auront jusqu'au mardi 26 septembre à 14h00 pour donner leur nom au bureau municipal. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

160-17

Dossier surface multisport

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal accepte 2 soumissions supplémentaires pour la surface multisport, soit:

- Inter Clôtures, grillage aux 2 extrémités, 1 415.84\$ taxes non comprises;
- Inter Clôtures, installation du grillage, 1 320\$ taxes et extras non compris.

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 18 de l'ordre du jour:

Suivi de dossier des élus

Gilbert Gauvin: La déchiqueteuse a été passée. Le dernier nivelage et l'abat-poussière a été fait. 2 voyages de gravier brute sera mis sur la route Raymond (travers du rang 7 et 8). Le gravier sur le rang 5 a été étendu. Une partie du débroussaillage a été fait par Jessy Boulanger.

Richard Fournier: Rien pour ce mois-ci

Roland St-Pierre: Travail toujours sur le dossier du parc municipal et une rencontre public sera faite pour transmettre l'information aux citoyens et avoir des idées à la création. La fournaise à bois sera réparée en y ajoutant du ciment réfractaire pour que la chaleur arrête de casser le matériel. La hotte de poêle du Centre Philippe-Émile-St-Pierre est non-conforme, nous attendons la lettre de l'inspecteur et nous ferons le suivi.

Normand St-Laurent: **Camping:** Un suivi sera fait en octobre pour le bilan final 2017.

Loisirs: Il y aura une collecte de bouteilles le 16 septembre prochain.

Réjean Hudon: Rien pour ce mois-ci

Jessy Boulanger: 1 384 litre/jour/résidence. Un peu moins que le mois dernier. L'entrepreneur n'a pas pu venir pour colmater le mur centre du réservoir comme j'avais mentionnée en août dernier, il devrait pouvoir se libérer en septembre.

161-17

Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la séance soit levée à vingt-et-une heures (21h00). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.